



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON  
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20230413-20230412-DE  
Reçu le 21/04/2023

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 13 avril 2023

Date de convocation : le 01 avril 2023

Date d'affichage : le 13 avril 2023

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Étaient présents : Monique ALIES – Alain ANGLES – Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bernard CASTANIER – Bruno CAVAINAC – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Bernard DELCLAUX – Joel ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Claude HENRY – Christophe LABORIE – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Thierry TEULIER –

Étaient absents ou excusés : 25 Dont 2 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

### DELIBERATION N° 2023/04/12

### Tarifcation d'accès au réseau REVEO



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

## DELIBERATION N° 2023/04/12

### Tarification d'accès au réseau REVEO

La tarification commune REVEO en vigueur a été modernisée courant 2021, tant pour couvrir les charges d'exploitation en croissance, dont en particulier celle de la fourniture d'électricité, que pour assurer une équité entre utilisateurs (passage au kWh).

Au vu de l'augmentation historique des coûts de l'énergie depuis fin 2021, la tarification REVEO actuelle ne permet plus à la majorité des territoires de fournir un service sans perte de recettes à chaque session. Dans ce contexte, le GT Tarification s'est réuni à plusieurs reprises afin de proposer une mise à jour de la tarification REVEO pour la soumettre à adoption des membres du groupement relevant de la tarification commune. L'objectif est de permettre une mise en œuvre de cette évolution tarifaire concertée dans les meilleurs délais pour les membres et dans le respect des délais d'intégration de notre exploitant, soit à l'horizon d'avril 2023, suite à l'adoption des budgets publics.

Les disparités entre les territoires concernant le prix de l'énergie ont complexifié le travail pour soumettre une tarification consensuelle équilibrée.

L'équation subtile devait en effet tendre vers une tarification permettant à chacun de ne pas y perdre, tout en restant sur des niveaux de prix dans la moyenne basse de ceux pratiqués par les acteurs privés ou les réseaux publics voisins.

Ainsi, au-delà de l'évolution attendue de la composante sur le kWh consommée, la conclusion du GT s'est également penchée sur la composante liée à la plus-value horaire (PV) appliquée au-delà d'un seuil temporel, laquelle ayant été revue à la hausse au regard des données de l'utilisation des IRVE.

Vous trouverez ci-dessous la proposition de tarification 2023 :

Proposition Tarification 2023				
Modèle borne	Utilisateurs			
	Abonnés		Itinérants	
<b>Borne normale jusqu'à 7kVA</b>	Prix kWh	PV > 10h (€/min)	Prix kWh	PV > 10h (€/min)
Tarif général	0.23 € (0.18€)	0.075 € (0.025€)	0.32 € (0.23€)	0.12 € (0.04€)
<b>Borne normale jusqu'à 22kVA</b>	Prix kWh	PV > 2h (€/min)	Prix kWh	PV > 2h (€/min)
Tarif Jour	0.32 € (0.23)	0.075 € (0.025)	0.40 € (0.3)	0.12 € (0.04)
Tarif Nuit (23h/7h)	0.32 € (0.12)	Pas de PV Tarif nuit	0.40 € (0.3)	Pas de PV Tarif nuit
<b>Borne rapide de 22kVA à 50kVA</b>	Prix kWh	PV > 1h (€/min)	Prix kWh	PV > 1h (€/min)
Tarif Général	0.40 € (0.3)	0.075 € (0.025)	0.55 € (0.4)	0.12 € (0.04)
<b>Bornes haute puissance au-delà de 50kVA</b>	Prix kWh	PV > 30min (€/min)	Prix kWh	PV > 30min (€/min)
Tarif Général	0.55 € (0.4)	0.075 € (0.025)	0.70 € (0.514)	0.12 € (0.04)



**SIEDA**

Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

## DELIBERATION N° 2023/04/12

### Tarification d'accès au réseau REVEO

Nota : entre parenthèse le tarif en vigueur actuellement

- S'agissant des options complémentaires :
- Plage de tarif de nuit augmentée de 23h à 7h au lieu de 23h à 6h initialement en cohérence avec les remontées des usagers,
- Suppression du tarif au kW/h préférentiel lors de la recharge de nuit, mais pas de plus-value horaire appliquée pendant cette période,
- Augmentation du plafond à 75€ au lieu de 30€ initialement en cohérence avec les nouvelles simulations.

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIEDA approuve ces tarifs sur le réseau REVEO à compter du 13 avril 2023 et autorise Monsieur le Président à signer les documents s'y afférant et à tout mettre en œuvre pour les appliquer.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification  
Du 13 Avril 2023

Le Président du SIEDA  
**Sébastien DAVID**

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20230413-20230412-DE  
Reçu le 21/04/2023